



Paris, le 10 février 2020

Madame, Monsieur,

La condition animale est une dimension importante de mon engagement pour Paris et je tiens à vous remercier de mettre en avant cet enjeu dans le débat public.

D'ores et déjà, la mission « Animaux » parisienne menée pendant dix-huit mois, en lien étroit avec les acteurs associatifs de la cause animale, a élaboré 71 propositions afin de mieux sensibiliser à la place de l'animal en ville, de promouvoir le bien-être des animaux, de renforcer la place accordée aux animaux domestiques et d'améliorer le regard sur la faune sauvage en ville. À ce jour, près des deux tiers de ces propositions ont été mises en œuvre.

Je souhaite poursuivre et amplifier cette action.

Ainsi, je partage votre projet de cohabitation pacifique avec tous les animaux en ville.

Je suis également favorable à la création d'une délégation dédiée à l'Animal et à sa condition, ainsi qu'une enveloppe budgétaire associée à cette action. Par ailleurs, un service dédié à l'animal, davantage qu'une direction, est le format administratif le plus adapté à Paris pour appuyer cette délégation de manière suffisamment technique et fluide.

Concernant les animaux dans les cirques, je réitère mon engagement de mettre fin à l'utilisation des animaux sauvages dans les cirques sur le territoire parisien. La Ville de Paris a d'ores et déjà annoncé que plus aucune autorisation d'occupation temporaire du territoire ne sera délivrée à partir de 2020 aux cirques qui ne seront pas engagés à arrêter les numéros avec des animaux sauvages. Je poursuivrai bien entendu cet engagement.

Je suis également favorable à la mise en place d'une politique de stérilisation des chats libres menée en partenariat avec les associations de protection animale, ainsi qu'à un suivi et une gestion adaptée de ces animaux.

Je m'engage également à ce qu'il y ait au moins un caniparc par arrondissement. Vingt espaces dédiés à l'ébat des chiens en liberté ont ainsi été créés pendant cette mandature dont trois situés dans les Bois et couvrant quatre hectares. Par ailleurs, 170 parcs et jardins parisiens ont été ouverts aux chiens tenus en laisse et une autorisation de la promenade de chiens sans laisse sur des plages horaires dédiées est en cours d'expérimentation dans le 4e arrondissement.

S'agissant de la pêche, leurs pratiquants à Paris jouent un rôle de sentinelle de l'eau dont la contribution est réelle, notamment pour alerter sur les pollutions éventuelles. Néanmoins, je souhaite pouvoir saisir les parties concernées pour que le recours aux arpillons, compte tenu de la souffrance qu'ils peuvent infliger, soit supprimé.

Je suis par ailleurs favorable à la mise en place d'une alternative végétarienne quotidienne dans tous les restaurants publics de la Ville.

Pour ce qui est de la population de pigeons, j'ai fait adopter une stratégie « pigeon » prévoyant notamment l'installation de nouveaux pigeonniers et l'expérimentation d'abris dans des endroits déjà colonisés, comme sous les ponts, par exemple. La stratégie propose également la création d'un pigeonnier démonstratif pour expérimenter un espace de nourrissage réglementé, via un conventionnement entre la Ville, les mairies d'arrondissements volontaires et une association.

Concernant la Ferme de Paris, je souhaite renforcer sa vocation pédagogique, en en faisant un lieu davantage tourné vers les familles et les scolaires pour les sensibiliser au bien-manger et aux agricultures durables avec une partie pouvant aussi servir de refuge aux animaux.

En outre, Paris est confrontée à une recrudescence de la présence des rats en surface. Ceci est sans doute lié aux changements climatiques, inondations, hausse des températures favorables à la natalité, etc. Si ces rongeurs sont utiles dans les égouts, leur présence non-régulée en surface crée des nuisances et des dégâts, et peut soulever des risques sanitaires en milieu dense. La ville mène donc une action forte pour réguler cette population.

La première façon d'agir est de limiter leur accès à la nourriture, en encourageant le civisme des habitants et des touristes pour éviter tout reste de nourriture au sol, en installant des poubelles inaccessibles aux rongeurs notamment, ou encore en posant des grillages sur les plaques et grilles d'égouts, notamment. Quand la situation l'exige, la Mairie utilise également des techniques de dératisation adaptées et en étant très attentive à ne pas avoir d'impact sur les autres espèces de la faune parisienne.

Par ailleurs, en cohérence avec le vœu adopté par le Conseil de Paris, j'ai d'ores et déjà annoncé le lancement d'un appel d'offres pour la réalisation d'une stèle en hommage à tous les animaux tués durant les conflits humains. Je vous confirme donc mon engagement pour la création de ce monument.

Enfin, je partage votre objectif de créer un programme culturel visant à changer le regard sur les animaux. Cette démarche est déjà engagée (projections, conférences, etc.) sera accentuée.

Je vous confirme donc mon plein engagement pour que Paris continue à progresser comme Ville exemplaire en matière de condition animale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sincères salutations.

Bien à vous

Anne Hidalgo
Anne Hidalgo